MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Lardy

Autres communes :

R500

Appellation : Fours à chaux

Monument(s)

Appellation : Fours à chaux

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 17/12/1996

Étendue de la protection : en totalité les fours à chaux et les bâtiments liés à leur fonctionnement délimités par les murs de clôture : inscription par arrêté du 17 décembre 1996

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.